

## Nouveaux collèges de l'Avance sur recettes

23 Septembre 2021

## Communiqué

17 septembre 2021

## Nouveaux collèges de l'Avance sur recettes

La SRF salue le renforcement financier de l'Avance sur recettes et se réjouit de la création à titre expérimental d'un quatrième collège destiné spécifiquement aux deuxièmes et troisièmes films, qu'elle appelait de ses vœux depuis longtemps.

Nous regrettons cependant, dans la nouvelle composition des trois collèges de l'Avance avant réalisation, la quasi-absence de représentants du cinéma documentaire, alors que le soutien à ces films est indispensable et nécessite une attention particulière.

Pour nous cinéastes, en cette période de bouleversements et d'incertitudes des modes de financement et de diffusion de nos œuvres, l'Avance sur recettes reste plus que jamais un dispositif essentiel de la politique culturelle, grâce auquel des films importants peuvent exister chaque année. Pour certains projets, elle doit d'ailleurs pouvoir être un premier levier. Elle est garante du renouvellement artistique et du maintien de la diversité de notre cinéma ; il convient de rester vigilant quant à ce rôle prescripteur.

Nous souhaitons donc bienvenue et clairvoyance à l'ensemble de ses nouveaux membres pour le travail qui les attend. Nous espérons qu'ils prendront la mesure de la responsabilité qu'il leur est donnée et œuvreront au sein de cette institution si particulière et vertueuse, au soutien d'un cinéma indépendant et audacieux.

La Société des réalisateurs de films

## **Contact presse**

Rosalie Brun, Déléguée générale - rbrun@la-sfr.fr